



Parution trimestrielle
Rédacteur en chef : Le Maire
Dépôt légal L101-5108

Agenda

Pétanque

Les mardis, jeudis, samedis
14 h 00, Espace Les Chênes
Contact : 07 70 72 32 85

Vendredis récréatifs seniors

18 juillet - 19 septembre -
17 octobre - 21 novembre
14 h 00, Espace Les Chênes
Participation libre

Bibliobus

Le 2^e mercredi du mois de 16 h à 17 h
École rue des Bois
Contact : 06 19 30 41 76

Balayage mécanisé M2A

Ne pas stationner vos véhicules sur les trottoirs
et la route à ces dates.

14 et 15 juillet
8 et 9 septembre
1 et 2 décembre

Clean Walk ou Balade - Propreté

6 septembre - 4 octobre
de 9 h à 10 h
Rdv Place de la Mairie

Marché aux puces du FC-Feldkirch

20 juillet

Journées du patrimoine

20 et 21 septembre de 9h à 17h
Carreau Rodolphe.

300^e anniversaire de l'Église

- le 16 août, messe en plein air au jardin-expo Herrisé et collation tartes flambées par le conseil de Fabrique
- le 21 septembre, concert Chorale FELDKIRCH Allemagne
- le 28 septembre, messe patronale présidée par Mgr DELANNOY repas paroissial à la salle des fêtes
- le 5 octobre à 17h, église concert de l'accordéon-club de SAUSHEIM.

Repas cochonnailles

5 octobre, 12h salle des fêtes
2 rue Principale



Le conseil municipal du 10 avril 2025 ...

Compte administratif 2024

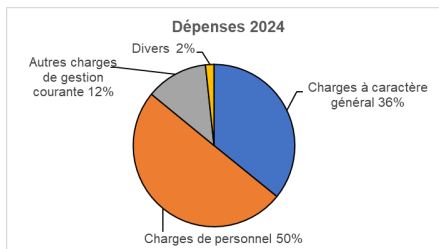
Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement concerne les dépenses et recettes courantes nécessaires au quotidien de la commune (salaires, entretien, énergie, services publics).

Dépenses

526 217 € de dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées en 2024. On constate une diminution de 10% des dépenses par rapport à 2023.

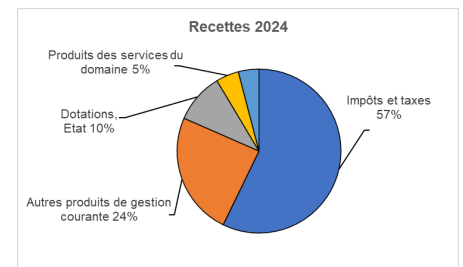
charges à caractère général	188 426
charges de personnel	263 588
autres charges de gestion courante	65 249
charges financières	7 045
dotations provisions semi-budgétaires	171
atténuations de produits	1 053
opérations d'ordre transfert entre sections	683
TOTAL DEPENSES	526 217



Recettes

Les recettes totales de fonctionnement 2024 représentent 782 821 €.

atténuations de charges	12 786
opérations d'ordre entre sections	388
produits des services du domaine	35 271
impôts et taxes	447 871
dotations, subventions et participations	77 130
autres produits de gestion courante	190 671
produits exceptionnels	18 701
TOTAL RECETTES	782 821



Budget d'investissement

Le budget d'investissement prévoit des dépenses et recettes liées au projet à long terme et à l'amélioration du patrimoine communal (construction, travaux, acquisitions...).

Les dépenses réelles d'investissement 2024 représentent un montant de 455 928 €.

Nous vous rappelons que l'intégralité du PV du conseil municipal est affiché en mairie en accès libre.

Budgets primitif 2025

Le budget primitif s'équilibre. Il est proposé de voter les crédits par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement :

- Recettes de fonctionnement = 854 386 €,
- Dépenses de fonctionnement = 854 386 €,
- Recettes d'investissement = 724 460 €,
- Dépenses d'investissement = 724 460 €.

Lotissement

le Champ-des-Oiseaux :

Compte administratif 2024

- Dépenses de fonctionnement = 130 311 €
- Recettes de fonctionnement = 10 312 €
- Dépenses d'investissement = 10 312 €
- Recettes d'investissement = 0 €

Le compte de gestion 2024 du budget annexe lotissement présente un déficit de fonctionnement de 105 686 € et un excédent d'investissement de 771 459 €.

Budget primitif 2025

- Dépenses de fonctionnement = 468 686 €
- Recettes de fonctionnement = 468 686 €
- Dépenses d'investissement = 468 686 €
- Recettes d'investissement = 1 081 459 €.

Le conseil municipal du 10 avril en bref

Budget primitif 2025 :

Fiscalité



Madame le maire a proposé de maintenir les taux d'imposition concernant la part communale comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,65 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,11 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,14 %

Protection sociale complémentaire



Lors du conseil municipal, en date du 18 mars 2025, un mandat a été donné au Centre de Gestion 68, afin de mener pour le compte de notre commune une négociation, avec des représentants des employeurs publics Territoriaux et les organisations syndicales auprès des comités sociaux territoriaux des collectivités et établissement affiliés, en vue d'aboutir à un accord collectif relatif à la protection sociale complémentaire prévoyance.

L'application de cet accord à notre commune est subordonnée à son approbation par le conseil municipal.

Sur la base de cet accord, le Centre de Gestion, lancera au printemps 2025 un marché public pour la convention de participation pour la prévoyance afin de renouveler les contrats en cours qui arrivent à leurs termes au 31 décembre 2025.

Cette participation est passée au titre collectif ayant pour objet d'assurer aux adhérents, le versement de prestations complémentaires garanties statutaires à partir du 1^{er} janvier 2026.

À l'issue de cette consultation, la commune conservera entièrement la liberté d'adhérer ou pas à la convention de participation, en fonction des tarifs et des garanties proposées.

Avis de projets d'arrêté et étude

De par la loi Climat Résilience du 22 août 2021, l'Agglomération de Mulhouse est dans l'obligation d'instaurer une « Zone à Faibles Émissions mobilité » en vue de réduire les émissions des polluants locaux.

Avant cette décision d'instauration, le projet ZFE doit être soumis pour avis aux personnes publiques et aux gestionnaires de voirie dont fait partie notre collectivité.



Depuis 2022, M2A mène des études sur la qualité de l'air, en partenariat avec ATMO Grand-Est et la Collectivité européenne d'Alsace.

Il en ressort que la qualité de l'air est un réel enjeu sanitaire qui dépasse largement la seule M2A.

Concernant la pollution au dioxyde d'azote, les efforts réalisés par tous, pour renouveler les anciens véhicules par des véhicules plus propres et décarbonés, comme les actions déjà engagées des collectivités en faveur de pratiques de déplacement plus durables (développement de l'offre des transports collectifs, extension des pistes cyclables...) permettront d'ici 2033 de faire baisser les taux de concentration.

Concernant la pollution aux particules fines (polluant le plus nocif) c'est le secteur résidentiel et en particulier le bois de chauffage qui sont pointés.

Face à ces constats pour agir de manière cohérente, M2A propose un Plan Air Santé associant 3 composantes :

- un projet ZFE restreignant la circulation dans le périmètre M2A, des seuls véhicules « professionnel » les plus polluants (poids lourds et véhicules utilitaires les plus anciens) ;
- des actions ciblées : poursuite des efforts en matière de mobilités douces en centre ville et de transport en commun, une sollicitation de la réduction de 20 km/h de la limitation de la vitesse sur les axes autoroutiers principaux ;
- une charte d'engagement pour la qualité de l'air dans le Haut-Rhin autour de 3 axes : la promotion des véhicules les moins émissifs, l'accompagnement aux changements des pratiques de mobilité et la sensibilisation aux bonnes pratiques pour se chauffer au bois et moins polluer.

Le conseil municipal a émis un avis favorable pour 6 voix et 7 abstentions, au vote du projet en attente d'informations complémentaire au dossier.

Le conseil municipal du 23 juin en bref

Délégations au Maire

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

- Le remplacement des fenêtres et des volets à la mairie par l'entreprise CONTACT FERMETURES pour 36 291 € TTC et 26 912 € TTC ;
- L'aménagement du parking Espace les Chênes par STARTER TP pour 6 990 € TTC ;
- La signature d'une convention autorisant le dépôt de terre sur le terril Alex par STARTER TP ;
- La commande d'ordinateurs portables et baie de brassage pour les écoles auprès d'ORIGIN INFO pour 5 148 € TTC ;
- La commande de 2 ordinateurs fixes et 1 ordinateur portable pour la mairie auprès d'ORIGIN INFO pour 4 478 € TTC ;
- La commande d'un routeur et système de sauvegarde pour la mairie auprès d'ORIGIN INFO pour 2 430 € TTC.

Église : travaux de toiture

Des affaissements ayant été constatés sur la toiture de l'église, il avait été décidé de mener des études permettant d'en définir la cause.

Le cabinet SEDIME a été mandaté pour effectuer un diagnostic qui a révélé la présence de deux champignons xylophages : l'antrodia et la mérule à plusieurs endroits de la charpente.

Par mesure de sécurité, l'église a été fermée du 13 février au 8 avril 2025, période à laquelle des consolidations ont été réalisées sur la charpente.

L'entreprise FENNEC a effectué des sondages afin de connaître l'étendue



exacte des champignons. En même temps un pré-traitement a été appliqué sur les deux zones concernées.

Suite à ces travaux, le cabinet SEDIME a fait part à la commune de l'ensemble des travaux à réaliser pour réparer la charpente abîmée par l'humidité constante, les infiltrations dues au vieillissement de la couverture et de la zinguerie.

Une éradication de la mérule nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié afin de traiter les parties atteintes de la charpente et des murs jusqu'à la hauteur de 2m.

Durant ces travaux, l'intérieur de l'église, les zones de chantier seront strictement délimités et protégés pour éviter la poussière et la dispersion des pores. Les mobiliers et les vitraux seront protégés par des coffrages adaptés.

Les travaux sur la charpente consisteront à remplacer ou réparer les éléments endommagés par les champignons : pannes sablières, noues, semelles, solives, etc. Une partie de la charpente sera traitée contre les insectes xylophages, les assemblages seront renforcés et diverses réparations ponctuelles seront effectuées.

Un échafaudage sera installé autour de l'église afin de permettre l'accès à la toiture.

La couverture sera déposée et entièrement refaite.

Les éléments de zinguerie (noues, gouttières, descente d'eaux) seront remplacés à neuf.

Lorsque les ressources du conseil de fabrique sont insuffisantes pour faire face aux besoins d'entretien ou de fonctionnement du lieu de culte, la commune doit obligatoirement intervenir.

Mme le maire propose donc au conseil municipal de prendre en charge les frais de réparation de la toiture de l'église. D'après les éléments transmis par le cabinet SEDIME, le montant des travaux s'élèverait à 470 000 € HT.

Des subventions pourront être sollicitées auprès de l'État, de la Région Grand-Est, de la CEA et de la Fondation du Patrimoine.

Afin de pouvoir mener l'ensemble des travaux de réparation de la toiture.

Le recours à un maître d'œuvre est indispensable.

Le cabinet SEDIME a fait parvenir son offre en mairie.



Soutien à Cécile KOHLER



Cécile KOHLER, citoyenne française originaire de Soultz, enseignante, a été arrêtée arbitrairement en Iran le 7 mai 2022 alors qu'elle se trouvait en voyage touristique avec son compagnon.

Depuis plus de 3 ans, ils sont détenus dans des conditions extrêmement difficiles. Sa famille a appelé à une mobilisation.

Le mouvement grossit progressivement, apportant un peu de réconfort à ses proches.

La municipalité a tenu à exprimer sa solidarité et son soutien à Cécile KOHLER et à sa famille et appelle à sa libération immédiate et inconditionnelle par les autorités iraniennes en affichant publiquement une banderole à la mairie : « Liberté pour Cécile »

Moustique tigre :**Sans eaux pas de moustiques !**

Son cycle de vie est de mai à novembre, actif le jour et plutôt discret, de petite taille et au corps rayé de noir et de blanc. Les œufs sont pondus aux abords des contenants artificiels et à la surface d'eau stagnante. Une semaine suffit pour que la larve devienne adulte.

**Gestion des déchets M2A**

Durant toute la période estivale, du 30 juin au 30 août 2025, un ajustement des horaires sera effectué.

Les horaires de collectes d'après-midi s'effectueront de 16h00 à 00h00 en lieu et place de 13h00 à 20h30.

Les habitants pourront présenter leurs déchets aux horaires habituels.

Pour toute information complémentaire :
Contacter le n° vert
au 08 00 31 81 22

Les canettes en aluminium

La canette en aluminium est un objet de grande consommation mais qui cache bien des secrets.

Les canettes recyclées peuvent être à nouveau produites et retourner en rayon en moins de 60 jours. Et pourtant, elles sont bien trop nombreuses sur le bord de nos routes !

Il faut plus de 200 ans à la décomposition de la canette. Elles sont une source de pollution visuelle mais **contribuent aussi à polluer les sols**, l'eau, ou à menacer la biodiversité.

La municipalité appelle chacun à faire preuve de civisme et de responsabilité !

Le coin des infos**Un nid d'hyménoptères chez moi, que faire ?**

L'augmentation du nombre d'interventions liées à la destruction des nids d'hyménoptères (abeilles, frelons, guêpes) a contraint le Sdis à prendre des mesures pour réduire l'engagement de ses sapeurs-pompiers, et préserver ainsi leur capacité opérationnelle pour assurer les missions d'urgence. En l'absence de danger, la destruction des nids d'hyménoptères, chez les particuliers, est prise en charge par **différents professionnels privés**.

Pour les nids d'abeilles, Il convient de faire appel à un apiculteur qui récupérera l'essaim.

Pour des nids de frelons asiatiques ou frelons à pattes jaunes, un plan de surveillance et de lutte régional a été mis en place afin de repérer et de faire détruire les nids car ils représentent une menace pour la biodiversité ainsi que pour la santé publique.

LeFrelon.com est la plateforme consultable par tous, inscrivez-vous gratuitement.

Recrutement

La commune de FELDKIRCH recrute, pour le 1^{er} janvier 2026, un agent d'entretien pour le nettoyage de l'école (en soirée après les cours), de la mairie et de l'Espace les Chênes sur un poste de 50h par mois.

Pour le dépôt des candidatures ou tout complément d'information, les candidats peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie.

Eclairage public

Suite au test d'extinction totale de l'éclairage public mené en 2023, et pour des raisons budgétaires, et d'impact sur la biodiversité, l'extinction totale de l'éclairage public est reconduite de juin à fin août.

2^e Cyclo-Tour du Bassin Potassique

Dimanche 7 septembre 2025 de 9h à 17h

Journée Festive

Journée du vélo en famille

- À découvrir : 3 circuits d'une quinzaine de 15km chacun, « accessibles à tous »
- Pour les plus aguerris : 2 parcours rando de 60 et 80 km
- Tous les départs et retours se font au carreau Rodolphe

Les bénéfices serviront à financer la formation d'un chien guide d'aveugle
Valeur : 25 000€

Carreau Rodolphe

1 village d'animations :

- Démonstration d'exercices de formation pour chien guide par un éducateur,
- Information, démonstration et initiation au sport handicap et sport santé,
- Buvette et restauration.

Contact : Roger FREY
frey.roger@orange.fr
Tél. : 06 84 98 60 70

FSCT

Chasse

Cyclo Tour du Bassin Potassique

La nature près de chez vous

Envie de découvrir votre environnement proche, encadré par un animateur-nature professionnel ?

Ces promenades gratuites sont ouvertes à tout public, et vous amèneront à découvrir parcs, jardins, rivières, forêts...

Quelques propositions autour de chez vous. Inscrivez vous !

- Vendredi 18 juillet à 9h, à PULVERSHEIM : le nez en l'air pour observer les arbres et les oiseaux... Les pieds dans l'eau pour chercher les petites bêtes aquatiques et se rafraîchir.

- Samedi 26 juillet à 9h, à BOLWILLER : libellules s'écrit avec 4 ailes. Les libellules et autres demoiselles n'en finissent pas de nous émerveiller !

- Mercredi 24 septembre à 14h, à RUELISHEIM : balades à vélo par le Quatelbach, l'Ill et le Dollerbachlein, le triptyque aquatique.

- Samedi 18 octobre à 9h, à WITTELSHEIM : mystérieux champignons. Les comestibles ne sont qu'une infime partie du monde des champignons.

Inscription obligatoire sur internet :
www.lemoulinnature.fr

Informations :
npcm@lemoulinnature.fr

Le coin des infos

Rejoins les U11 du F.C.FELDKIRCH



Nous recherchons des jeunes passionnés de football pour étoffer nos 2 équipes U11 pour la saison 2025/2026.

Si tu es né en 2015 ou 2016 nous t'invitons à nous contacter ou à participer à notre stage de perfectionnement du 7 au 11 juillet.

N'hésite pas !!!

Stage perfectionnement du 7 au 11 juillet de 14h00 à 15h30.
Stade rue des bois à Feldkirch

Informations complémentaires:
06.70.95.94.41
feldkirch.fc@alsace.lge.fr
Lieu:
Stade rue des Bois FELDKIRCH

Devenir Jeune Sapeur-Pompier JSP

Tu as entre 11 et 16 ans ?

Tu habites Feldkirch ?

Tu aimerais apprendre le métier de Sapeur Pompier ?

Rejoins alors les JSP du secteur de Soultz et environs !

Tu pourras découvrir le métier des sapeurs pompiers :

- Apprendre le matériel et les techniques de lutte contre les incendies ;
- Apprendre les gestes qui sauvent ;
- Faire du sport ;
- Apprendre le dépassement de soi ;
- Participer à des manœuvres et cérémonies...

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le chef de Corps de Feldkirch par courriel : ludovic.olivier68540@gmail.com



Petits et grands travaux

Un deuxième hôtel à hirondelles

Un deuxième hôtel à hirondelles a vu le jour dans l'enceinte de l'école.

Le premier est un réel succès et est complet de nichées.

Il a été réalisé par nos agents techniques.

Les fondations ont été réalisées par l'entreprise STARTER TP.



Mise en place de rochers

Des rochers ont été mis en place à la salle des fêtes de FELDKIRCH, rue Principale afin d'éviter l'installation des camions sur le parking.



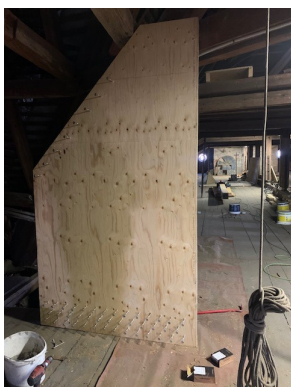
Désherbage adhésion

Une première intervention de désherbage a été effectuée par l'entreprise ADESION au cours des semaines 14 et 15 au lotissement « Champs-des-Oiseaux »

Un grand merci à eux.



Sécurisation de l'église



Une intervention rapide et efficace de l'entreprise GIROLD de BARR a été réalisée les 31 mars et 1 avril.

Ces travaux ont été préconisés par le bureau d'étude SEDIME pour la sécurisation de notre église.

Suite à cette intervention l'arrêté de la fermeture de notre église a pu être levé pour les fêtes de Pâques, le 8 avril.

Petits et grands travaux

Fuites d'eau

Suite à des fuites d'eau sur le réseau d'eau potable, deux interventions de réparation ont été réalisées par l'entreprise Suez :



Vannes de sectionnement rue des Bois / rue des Mines ;

Vannes de sectionnement rue des Vosges/ rue de la Forêt .

Entretien des allées du cimetière

Les herbes sont parfois reines dans les cimetières. Depuis juillet 2022, l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières est en effet interdit.

Un bon point pour la planète, mais un casse-tête pour les communes qui se retrouvent face à un défi de taille : continuer à entretenir ces espaces publics de recueillement sans faire exploser le budget ni épuiser leurs agents... Certes la commune doit s'occuper des allées, les familles, elles, doivent nettoyer autour et devant leur concession. Une obligation pas toujours respectée.

À chaque commune sa ou ses solutions ! François HOLDER, par un acte citoyen, s'est prêté à jouer de ses moyens techniques et huile de coude pour rendre aux allées un visage plus convenable. Avoir un cimetière propre, les citoyens y sont attachés. « C'est un signe de respect pour nos morts »...

Le choix pour la commune est difficile : la municipalité devrait-elle embaucher plus d'agents quitte à augmenter les impôts ou faut-il compter sur du bénévolat ?

La municipalité remercie François HOLDER pour cette aide précieuse !

Station d'épuration : des travaux qui avancent

Le 17 juin, les élus de Feldkirch et Bollwiller ont été conviés à la visite de la nouvelle STEP dont les travaux avancent convenablement.

C'est en 1974 que la station d'épuration (STEP) de Feldkirch/Bollwiller a été construite. Plus de 50 ans après, il était devenu nécessaire de moderniser et d'ajuster au nombre d'habitants, le traitement des eaux usées des 2 communes.

Les conclusions des études du SIVOM ont montré la nécessité d'une nouvelle STEP, en raison notamment du grand nombre d'eaux claires parasites (eaux de pluie qui rentrent dans le circuit de traitement par les réseaux).

Il a été proposé de réaliser une nouvelle structure un peu plus éloignée des habitations. La nouvelle STEP aura une capacité prévue pour 6300 équivalents/habitants et sera munie d'un bassin d'orage de 1000 m3 avec un trop plein tamisé. La pose d'une conduite diamètre 120 sur 730 mètres sur la RD44, permettra le transfert des effluents et un stockage de volume de

600 m3 en temps de pluie et sera complété de la création d'un déversoir d'orage sur le réseau existant au point rue Basse/rue Principale.

Le début des travaux a démarré début 2024 avec une mise en fonction annoncée fin 2025.

Les coûts, la construction de la nouvelle STEP sont estimés à 9 037 000 € HT, dont 2 610 000 € d'aides de l'AERM.

Côté technique, les étapes de traitement de la nouvelle STEP devraient combiner des pièges à cailloux, du dégrillage, dessableur/dégraisseur, un bassin d'aération, un clarificateur, une filière de traitement par lit bactérien et une zone de rejet végétalisée avant le rejet.

Ce traitement écologique permet l'extraction des boues, actionnée par des moteurs et équipement à haut rendement. Les eaux de pluie, qui posent aujourd'hui problème, sont mieux absorbées.

Une fois les eaux usées traitées, une partie s'infiltrera naturellement dans

les terres, l'autre sera rejetée en milieu naturel, au niveau du ruisseau le Dorfbach, lieu de rejet de l'actuelle station d'épuration.

Une réflexion énergétique poussée grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques 62kwc qui produisent 13% des besoins. Le chauffage des bâtiments est alimenté par l'énergie du site (pompes à chaleur et récupération des calories des armoires électriques).

Un circuit de visite sera intégré au paysage et permettra un visuel complet sur les éléments du site grâce à un belvédère.

Un sentier pédagogique depuis la rue de Raedersheim, permettra in fine, une promenade le long du Dorfbach jusqu'au belvédère.

ATTENTION : La RD 44 est en circulation alternée pour le moment. La RD44 sera barrée en raison des travaux courant juillet/août. Le raccordement rue Basse est prévu en septembre/octobre 2025.



Zoom sur les écoles...

Permis piéton pour les CE1/CE2 et permis vélo pour les CM1/CM2

Deux gendarmes de la brigade de gendarmerie de Soultz sont intervenus, dans la classe de CE1 et CE2 pour faire passer le permis piéton aux CE2.

Les CE1 ont pu bénéficier d'un entraînement pour l'an prochain.



La brigade motorisée de Thann est venue à l'école faire passer le permis vélo aux élèves de CM1-CM2. Après une partie théorique, les élèves ont enfourché leur vélo et évolué sur un parcours dans la cour de l'école : un rond point, un slalom, un objet à attraper, un stop...

Les voilà prêts à circuler avec un permis en poche.

Sortie au Haut-Koenigsbourg

Passer la porte du château du Haut-Koenigsbourg, c'est plonger dans l'histoire du Moyen Âge.

De la cour basse, avec son auberge, sa forge et son moulin, jusqu'aux escaliers en colimaçon qui mènent aux appartements meublés du seigneur, les enfants ont pu découvrir une architecture, un mobilier ... mais aussi toute une atmosphère chargée d'histoire. Voilà ce qu'on pu visiter les élèves de la classe de CE1/CE2.



Avec les beaux jours, de plus en plus d'élèves viennent à vélo à l'école, c'est une habitude à valoriser mais qui ne doit pas être au détriment de la sécurité. Pour rappel, tout usager de moins de 12 ans doit légalement et obligatoirement porter un casque, homologué et attaché.

Beaucoup d'enfants ne le portent pas. Les représentants légaux risquent une amende jusqu'à 750 € pour non port du casque. C'est un élément indispensable de sécurité.

Un relâchement a été également observé, lors des traversées (à pied ou à vélo).

Merci d'être vigilant avec les plus petits et de rappeler aux plus grands dès le CP que l'on ne traverse ni sans regarder, ni en courant.

Afin de garantir la sécurité de nos petits élèves, nous encourageons fortement les parents automobilistes à se garer en marche arrière devant l'école et à respecter la vitesse de 30km/h aux abords.



Passage du lièvre de Pâques



Les enfants avaient préparé un nid de Pâques avant les vacances. Le lièvre de Pâques ne les a pas oubliés !

Quel bonheur, en rentrant dans l'école, après la récréation, les nids étaient garnis de petits chocolats. Il fallait les retrouver, car ils étaient bien cachés !

Sortie Nature, les petites bêtes de nos jardins



Les enfants de l'école maternelle étaient à la maison de la nature d'Hirtzfelden pour découvrir le monde des petites bêtes du jardin.

Ils ont pu découvrir araignées, millepattes, cloportes, fourmis, escargots, limaces, vers de terre. Ils ont appris à les attraper pour les observer à la loupe sans leur faire du mal.

Kermesse des écoles



La kermesse, est un moment convivial qui permet aux parents et grands-parents de venir à l'école assister au spectacle préparé par leurs enfants et petits-enfants.

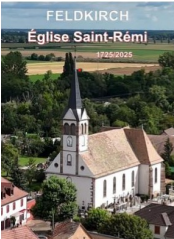
Le 21 juin a eu lieu la traditionnelle kermesse, sur le pré de l'école. Elle a débuté avec le spectacle des enfants. De la petite section au CM2, les enfants ont préparé des chants, des danses, de petits spectacles qui ont ravi tous les parents et grands-parents venus nombreux pour l'occasion.



De petits ateliers jeux ont occupé les enfants. Une partie conviviale cuisinée par un food truck (tarte flambée). Des desserts ont été apportés par les parents.



Les festivités du 300^e anniversaire de l'église



Pour marquer le 300^e anniversaire de l'église St Rémi, le conseil de Fabrique a élaboré un beau programme de festivités et l'édition d'un livre avec la collaboration de l'association « Feldkirch, au fil des siècles ». Pour acquérir le livre, des bons de commandes ont été distribués dans les boîtes aux lettres et sont disponibles en mairie.

Les festivités ont commencé le 21 avril, avec un magnifique concert de trompette de Stéphane BRIDEL avec de très belles mélodies telles que l'Hymne à l'amour, Armstrong, Ave Maria, Bella ciao... Après le concert, notre abbé, Claude BRESÉ a convié l'ensemble du public à une chasse aux œufs dans un verger avoisinant.



Les festivités se sont poursuivies avec le 18 mai, par un concert d'orgue et les chorales réunies de FELDKIRCH, RAEDERSHEIM et UNGERSHEIM. Le public a apprécié le chœur des chorales paroissiales.

Le 28 juin, une messe a été célébrée en plein air au stade de foot. Elle a été présidée par l'Abbé Albert SENE, vicaire épiscopal du diocèse de THIES au Sénégal. Cet événement a été suivi d'une petite restauration organisée par le foot au club house.



Feldkirch, un village qui rassemble

Commémoration du 8 mai

Une 1^{re} commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 a eu lieu, sur la place de la mairie, au monument aux Morts.

Elle a pu réunir bon nombre de de Feldkirchois.

Le Maire Nicole BLUMSTEIN a accueilli, les maires de Bollwiller et Raedersheim, des élus de la CEA et du Grand-Est, des représentant de l'UNC, les sapeurs-pompiers de Raedersheim, Bollwiller, Feldkirch et les JSP placés sous les ordres du Sergent-Chef Ludovic OLIVIER.

La Musique Harmonie 1882 et quelques élèves de l'école primaire ont animé les festivités.

Une collation a rassemblé les participants autour d'échanges amicaux.



Tournoi des amis de la pétanque

Les amis de la pétanque, férus de boules se sont retrouvés pour partager un moment sportif autour de leur traditionnel tournoi, le 13 juin.

Cet événement est devenu incontournable pour les amateurs et passionnés de la boule avec une trentaine de membres sur les terrains lors d'une belle journée ensoleillée.

Un repas a été partagé autour de quelques grillades.

L'occasion également de découvrir les nouveaux maillots avec le blason de Feldkirch, qu'ont porté fièrement tous les boulistes.



Feldkirch (Fr) / Feldkirch (D)



Le 17 mai s'est déroulé, à HARTHEIM, en Outre-Rhin, un match amical franco/allemand. Une très belle journée et un beau moment convivial.

Amitié Franco Allemande

Le 19 juin, nos amis Feldkirchois, d'Outre-Rhin ont profité de la Fête-Dieu pour nous rendre une petite visite.

La présidente de l'amicale 1953/1954, Jeanine KLEIN a accueilli le groupe en fin de matinée pour une répétition de chants et découverte de l'orgue.

Après une visite de l'église commentée par Jean-Marie STRUB, la municipalité a offert un apéritif en mairie. Le groupe a clôturé sa journée par une visite de l'écomusée.

Une amitié précieuse et sincère entre nos deux Feldkirch.



Nos aînés

Canicules, fortes chaleurs : protégez-vous

Quels sont les effets de la chaleur ?

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR
A partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, **APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.mets.fr • #canicule



CARTE PASS'TEMPS SENIOR
DES AVANTAGES POUR LES 65 ANS ET +

DISPONIBLE DANS VOTRE MAIRIE

Carte gratuite destinée aux plus de 65 ans, utilisable dans toute l'agglo, valable 1 an.

Elle bénéficie de nombreux avantages (entrées gratuites, et réduction des tarifs).

Pour en profiter rendez-vous en mairie.



Le 21 mai, Charles MULLER a fêté ses 85 ans

Joyeux ANNIVERSAIRE



Le 20 juin, Bernard KLEIN a fêté ses 75 ans, Raymond VIGNOLO a fêté ses 85 ans, entourés des membres des après-midis récréatives.

Journée citoyenne du 24 mai 2025



C'est sous la houlette d'Anne, que s'est déroulée notre 8^e journée citoyenne, et grâce à plus de 90 bénévoles participants. Nicole votre Maire, les adjoints et les conseillers vous remercient pour votre participation ; votre engagement, votre fidélité et votre bonne humeur ont été gage de la réussite de cette journée.



Nous nous sommes retrouvés à midi, aux Chênes pour un repas, sanglier à la broche et knacks/salades.

Merci au chef Mathieu et au groupe « cuisine » de nous avoir régales.



De la peinture à gogo :

- Remise en peinture des bancs :
- sur la place de la mairie,
 - de la boîte aux livres,
 - du calvaire (rue des Bois),
 - des jeux à l'école,
 - des murs de la salle à la caserne,
 - et peinture de signalisation sur les pistes cyclables.





Atelier créatif

- confection de planètes par les enfants du village ;
- Création de panneaux de direction par quelques ados ;
- et confection des emballages cadeaux de Noël.



Nettoyage dans l'église



Quelques chantiers en extérieur : remise en forme de l'entrée de l'espace « les Chênes », désherbage du massif devant la caserne et fleurissement du village.



Une équipe de quelques bénévoles a pu se réunir à la Cité Alex pour un atelier forêt dirigé par les bras de fer de Jean-Marie et Thierry, aidés par Margaux, représentante de l'ONF et création d'une fusée dans le cadre des « Villes Ariane » réalisée par Kamel DAYA.

Mairie Feldkirch

Lundi	Mardi	Jeudi
8 h-12 h	10 h-12 h	10 h-12 h
13 h-17 h	16 h-18 h	16 h-18h30

Et sur rendez-vous

55, rue Principale
68540 FELDKIRCH

Mail : secretariat-feldkirch@wanadoo.fr
Facebook : mairieFeldkirch
Site internet : feldkirch.fr

Déchetterie Pulversheim

Du lundi au vendredi
9h à 11h30 et 14h à 18h
Le samedi 9h à 18h
Z.I. de l'Aire-de-la-Thur
68840 PULVERSHEIM
Tél : 03 89 48 20 86
Collecte déchets ménagers et verts :
08 00 31 81 22

Régie de l'Eau M2A

En cas de panne/réparation
d'urgence sur le réseau d'eau
potable
03 10 00 40 75 (24h/24)
03 89 32 58 19

Sivom

en cas de panne sur réseau
d'assainissement, débordement,
inondation, demande
de raccordement au réseau
03 89 43 21 30
(de 8 à 17h)
ou 09 77 40 11 24
(le soir, week-end, fériés)

Contacts utiles

Samu	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
Enfants en danger	119
Pharmacie garde	3237
SOS Médecins	03 89 56 15 15
Centre antipoison	03 88 37 37 37
Urgences CH Mulhouse	03 89 64 61 40
Urgences pédiatriques	03 89 64 68 87
Urgences Diaconat	03 89 36 75 34
SOS main 7h-20h	03 89 32 55 77
CH C. Haby Guebwiller	03 89 74 78 00
CH Pasteur Colmar	03 89 12 40 00
Gendarmerie Sultz	03 89 76 92 01
Brigade verte	03 89 74 84 04
M2A service habitant	03 89 33 79 79
Sous-Préfecture	03 89 33 45 45
CEA	03 89 30 68 68
Vétérinaire 19h-8h	03 89 44 31 02
SPA	03 89 33 19 50
Urgence EDF	09 72 67 50 68
Urgence Gaz	08 00 47 33 33
Maltraitance	03 89 43 40 80
Maison de la Justice	03 89 36 80 30
Maison des ados	03 89 32 01 15
Éducation & enfance	03 89 32 58 72
Assistante sociale	03 89 55 62 00
Pôle gérontologique	03 89 50 68 31
Soléa-Domibus	03 89 66 77 66

Naissance

Le 21 mars est né Lyam BOCUSE
Le 24 avril est née Évy FISCHER
Le 14 mai est née Romy, Marion CANAQUE

Mariage



Le 07/06 :
Serge BULACH et
Sandrine GEHIN



Le 28/06 :
Fabrice
LACHENMAYER
et Sandrine RUSSO

Décès

Le 18/06 : M. Jean, Claude ACKERER

Noces d'or



Le 17 Avril :
M. et Mme
HEUPEL



Le 12 juin :
M. et Mme
STIRMLINGER

Grands anniversaires à fêter

JOYEUX
Anniversaire!

Juillet

04/07 Roger HIRLEMANN, 68 ans
05/07 Bernard BLUMSTEIN, 81 ans
05/07 François HOLDER, 71 ans
07/07 Joëlle GUILLEUX, 73 ans
08/07 Gérard PFISTER, 93 ans
09/07 Jean TOME, 68 ans
12/07 Pedro BEJARANO, 65 ans
13/07 Yvette ENGEL, 88 ans
13/07 Danièle FRANZ, 77 ans
14/07 Antoinette CHAUAUDRA, 91 ans
17/07 Jacqueline HURSTEL, 79 ans
17/07 Nicole HEUPEL, 71 ans
22/07 Suzanne GAFANESCH, 93 ans
22/07 André MUHL, 82 ans
27/07 Marlyse ACKERER, 95 ans
30/07 Christian GRESS, 67 ans

Septembre

01/09 Anne-Marie EHRHART, 84 ans
05/09 Gérard JARAY, 71 ans
09/09 Marielle GUTH, 66 ans
12/09 Michel WILHELM, 73 ans
13/09 Jean-Yves AGIUS, 69 ans
13/09 Aurora DAL CIN, 65 ans
14/09 Simone HARTMANN, 80 ans
14/09 Bernadette JACOB, 68 ans
15/09 Bernard BURCKEL, 87 ans
15/09 Jean-Marie STRUB, 77 ans
16/09 Catherine BILGER, 75 ans

Noces d'or :

12/09 Doris et Alain ZUGER

Août

03/08 Lilia JAROSZ, 75 ans
06/08 Nicole DOENLEN, 78 ans
07/08 Yolande HANSER, 73 ans
08/08 Monique BAUD, 87 ans
13/08 Marie-Christiane GRUNFELDER, 77 ans
13/08 Simone CAMPOS, 73 ans
14/08 Antoine SCHMIDT, 69 ans
19/08 Laurent KUNTZ, 66 ans
25/08 Josiane ETTWILLER, 74 ans
27/08 Lydia MOSUR, 84 ans
27/08 Joël HERANT, 65 ans
29/08 Patrizio PISELLI, 73 ans

16/09 Catherine SCHCEPFER, 68 ans
17/09 Rémy MUNCK, 76 ans
18/09 Angela TOMASINO, 75 ans
19/09 Marie-Marthe SALZBORN, 76 ans
20/09 Jean-Philippe MELLINGER, 75 ans
20/09 Christian TROMMENSCHLAGER, 68 ans
23/09 Léon GRUNDLER, 89 ans
23/09 Hubert ETTWILLER, 75 ans
26/09 Didier SCHLEICHER, 84 ans
26/09 Adeline KOSTELNIK, 72 ans